



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

MISSION VILLE ET COHESION SOCIALE

N° Spécial

22 Février 2022

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial MVCS du 22 février 2022

SOMMAIRE

Arrêté	Date	MISSION VILLE ET COHESION SOCIALE	Page
	22.02.2022	Arrêté portant renouvellement du conseil citoyen de la ville d'Antony quartier prioritaire du Noyer Doré.	3

Arrêté
portant renouvellement du conseil citoyen de la ville d'Antony
quartier prioritaire du Noyer Doré

LE PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine posant les principes de la réforme de la politique de la ville ;

Vu le décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la ville et à ses méthodes particulières de détermination dans les départements métropolitains ;

Vu le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

Vu le décret de nomination du 29 juillet 2020 portant nomination du préfet des Hauts-de-Seine M. Laurent HOTTIAUX ;

Vu l'arrêté préfectoral n°SPMV-2017-3 du 25 janvier 2017 portant composition et fonctionnement du conseil citoyen de la ville d'Antony ;

Vu l'arrêté nominatif PCI n° 2020-045 du 12 juillet 2021 portant délégation de signature à Madame Anne CLERC, préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet des Hauts-de-Seine ;

Vu la circulaire du 15 octobre 2014 du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports déclinant les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats ville ;

Vu le cadre de référence des conseils citoyens de juin 2014 du ministère des droits des femmes de la ville et de la jeunesse et des sports du mois ;

Considérant la demande de renouvellement partiel des membres du conseil citoyen formulé par le maire d'Antony le 3 juin 2021,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

L'article 1^{er} de l'arrêté du 25 janvier 2017 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Sont désignés par tirage au sort les membres du conseil citoyen de la ville d'Antony pour le quartier du Noyer Doré :

Collège d'habitants :18 titulaires

NOM	PRÉNOM
BELACHI	Redouane
BOUGAROUT	Aziz
CAUTY	Franck
CHARRIER	Guy
DAVID	Jean-Marie
DEGNAN	Yao Thierry
HAMARD	Caroline
JAKHA	Ahmed
KEUMEGNE	Sandra
KISSI	Fatima
LAMZI	Amina
MAROUF SEDDIK	Kahina
MENDES BORGES	Antonio
PERRIN GLORIAN	Marie-Jeanne
ROLLAND	Thérèse
SALL NIANG	Hawa
TOURÉ	Marie
TRAN	Quoc Hiep

Collège d'habitants : 18 suppléants

NOM	PRENOM
BARRY	Aissatou
BONET SEGERS	Martine
DEGNAN	Kouakou Anicet
DESORMEAUX CANAUX DE BONEILS	Cécile
ESQUIAGOLA	Luis Antonio
FARTOUN	Samir
HALAOUI KHELIFA	Nadia
KAMDOUM	Moïse
KISSI	Zahra
MELLAL	Houria
MIMOUNI TANGI	Ouidad
NIADOU	Serge Eric
PODAGE	Caroline
RIPPON	Liliane

SAVALLE	Sylvain
TCHARDIDJIAN	Sétrague
THABET	Faouzi
TSOBNY. KAMDOUM	Joël

Collège des associations et acteurs locaux recrutés sur la base du volontariat : 9 titulaires

STRUCTURE	NOM et prénom
Activ Doré	DEMBELE Aboubacar
Association des commerçants	LA ROZE Aroquiassamy
Association Amicale des locataires HLM CNL	GUILLAUME Gabriel
FCPE Noyer-Doré	CHTIOUI Hanna
Femmes Relais	COVI Colette
Association Grand Teux Grandes Oreilles (GYGO)	DEBORDE Héléne
la Grande Cordée	DEVEDJIAN Sophie
Pierre Kohlmann	USE Bertrand
PIMMS	BLEU Jean-Philippe

»

ARTICLE 2 :

Le président de l'Établissement public territorial Vallée Sud Grand Paris et le maire de la ville d'Antony sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-Seine et notifié aux membres du conseil citoyen par le maire d'Antony.

Fait à Nanterre, le 22.02.2022

pour le préfet et par délégation,

la Préfète déléguée à l'égalité des chances

Anne CLERC

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

7